

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 62

Lévis — Octobre-Novembre-Décembre 1956

No 4

**Documents et renseignements inédits
sur La Vérendrye et sa famille**

Par le R. P. ANT. CHAMPAGNE

Saint-Boniface

(Deuxième article)

Jacques Gaultier de La Blanchardière¹¹

COMME nous avons vu, Jacques, l'aîné, porta le titre de sieur de La Blanchardière, que nous lui voyons dès le 7 janvier 1600. On lui trouve aussi, en une occasion au moins, celui de sieur de Longlée, que portera régulièrement son frère cadet (Pièce No 15). On le dit en différents documents: "Conseiller du Roi, — Contrôleur général des Traités et Impositions foraines d'Anjou, — Maire et capitaine de la Ville d'Angers". Ce sont des fonctions importantes, qui étaient souvent plus considérées que les titres de noblesse eux-mêmes.

¹¹ On voudra bien corriger dans le 1er article: B.R.H., avril-mai-juin 1956, pages 59 et suivantes:

—Les 2 lignes en italique, au bas de la page 59, sont un premier sous-titre, qui porte sur le reste de l'article et tout l'article 2.

—pp. 59, 61, 63, 67, 72. Au lieu de: Vérandrie, Vérenderie, lire: *Véranderie*.

—pp. 63, 74. Au lieu de: Johanne, lire: *Jehanne*.

—pp. 63, 75. Au lieu de Espineron, lire: *Espiraceau*.

—p. 63. Au lieu de: Gesbron-Lavau, lire: *Cesbron-Lavau*.

—p. 65. Au lieu de: dessin, lire: *cession*.

—p. 67. Au lieu de: japiéca, lire: *japiéça*.

—p. 69. Au lieu de : Mastard, lire : *Bastard*.

—p. 75. Au lieu de : l'Inglanderie, lire : l'*Ingranderie*.

Né vers 1550, du premier mariage de René Gaultier avec Johanne Guespin, c'est de celle-ci qu'il reçut la terre et le titre de "La Blanchardière", qui appartenaient à cette famille. Dès 1557, en effet, les documents nous montrent un François Guespin portant le titre de sieur de La Blanchardière. Cette propriété est aujourd'hui un tout petit lopin de terre, un "logis avec jardin", situé à Angers, un peu à l'extérieur des remparts. Jacques Gaultier vendit la propriété aux Minimes, qui y construisirent leur couvent. Celui-ci disparut à la Révolution (12).

Jacques épousa en premières noces Jeanne de Saint-Denis, et en deuxièmes noces, par contrat Lesayeux, notaire à Beaufort, le 14 décembre 1601, Renée Pavien, fille de défunt Laurent Pavien, sieur du Chillon, et d'Yvonne Lepage, qui lui apportait "le lieu et la métairie du Chillon, dans la paroisse de Varennes, et la métairie du Bois, près de Beaufort" (Pièce No 1).

Les textes suivants nous renseigneront davantage sur ce personnage :

Pièce No 13a et 13b

a) — (Bibliothèque Municipale d'Angers, — Manuscrit 1120 (ancien 919), p. 249 verso).

— « 1er mai 1601. — (Est maire de la ville d'Angers) noble homme Jacques Gaultier, sieur de la Blanchardière, Conseiller du Roy et receveur général des traites foraines d'Anjou, receveur des décimes et consignations.

« Il tomba malade la première année de son élection au mairat (à la mairie), ce qui occasionna qu'il s'en démit.

« Fils de René Gaultier, greffier de la Sénéchaussée et siège présidial de cette ville.

« (Epoux de) 1o Jeanne de Saint-Denis, sans hoirs ;

2o Renée Pavien, du Chillon.

« Porte : D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lambel de trois pendans d'argent, alaisée, et en pointe d'une croix patée d'argent aussi alaisée. »

b) — (Ibid., Manuscrit 1215 bis, fol. 148 — 5 verso).

— « Du 22 mai 1601. Devant Jean Beauldry, notaire royal à Angers, testament de noble homme Me Jacques Gaultier, conseiller contrôleur général des traites et impositions foraines d'Anjou, maire et capitaine général de la ville d'Angers ;

¹² La location des terres ou maisons de La Blanchardière, Longlée et La Vêranderie, ainsi que plusieurs autres renseignements, nous ont été fournis par l'abbé L. Cesbron-Lavau, d'Angers.

« par lequel il demande être enseveli en l'église de Saint-Michel-du-Terre, au lieu où ont été inhumés ses prédécesseurs, qui est en la chapelle ou chantent ordinairement les prêtres ;

« et élit pour ses exécuteurs testamentaires noble homme Jean Saymond, chanoine de l'église d'Angers, et noble homme François Gaultier, sieur de Longlée, son frère, conseiller au siège présidial de cette ville, — et Me René Jarry, sieur de la Roche, avocat au dit siège présidial.

« Par le dit testament, on voit que :

Damoiselle... Gaultier de Langlée était sa soeur ;

le sieur... Gaultier de la Vêranderie, son frère ;

et feue Damoiselle Jeanne de Saint-Denis, sa première femme, décédée sans hoirs. »

Nous ferons remarquer que ces deux pièces ne sont pas des originaux, mais des notes anciennes recueillies sur des personnages importants d'Anjou.

Jacques Gaultier fut enseveli à Angers le 28 novembre 1614, laissant deux enfants, dont une seule fille, Renée, issue du deuxième mariage, survivait au 24 août 1627. Elle était alors mariée à Pierre Charlot de la Botelarière (Pièces 1, 2 et 3).

René Gaultier, sieur de Boumois. — Terre, château et titre de Boumois (13). René, né du même mariage que Jacques vers 1560, fut de beaucoup le personnage le plus marquant et le caractère le plus pittoresque de cette famille Gaultier en France. Il est le seul qui semble s'être taillé une place dans l'histoire. Il fut aussi le seul à posséder un véritable château, après qu'il eut acquis la "terre et châtellenie de Boumois", par contrats du 3 novembre 1613 et du 16 janvier 1615 (Pièces 5 et 6). Il porta désormais ce titre et légua le tout à son fils Louis (Pièces 1, 10, etc.). D'abord soldat, comme on le voit à ses lettres de

¹³ En dehors des divers dépôts d'archives de Paris et d'Angers et des registres d'état-civil, nos principales sources de renseignements sur les hommes et les choses d'Anjou sont les manuscrits de J. Audouys et le Dictionnaire de Célestin Port. — Relevés de M. l'abbé Cesbron-Lavau, d'Angers, et de M. de la Villebiot, du château de la Cartrie, à Bécon. — Nous nous sommes également servi des cartes d'état-major et d'autres cartes détaillées de la région.

Joseph Audouys, archiviste, né en 1727, mort en 1802, consacra une grande partie de sa vie à rechercher et à collectionner des documents sur les personnes et sur les choses d'Anjou. Il n'a laissé aucune publication, mais on a de lui un grand nombre de manuscrits, que se partagent les Archives de Maine-et-Loire et la Bibliothèque Municipale d'Angers. Ils comprennent plusieurs séries, parmi lesquelles nous mentionnerons : "Recherches généalogiques sur les familles d'Anjou", — "Projet d'Armorial pour l'Anjou", — "Notes sur l'Anjou", etc. Il reste le grand spécialiste de ces sujets.

Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire de 1854 à sa mort en 1901, publia, de 1868 à 1878, plusieurs ouvrages sur l'Anjou, entre autres son "Dictionnaire Historique, Géographique et Biographique de Maine-et-Loire", Paris, Dumoulin, éditeur.

vétéran de 1613, il avait été nommé, dès l'année 1595, alors qu'il pouvait avoir 35 ans, Avocat Général au Grand Conseil. Il fut aussi "Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé". Certains documents nous le donnent, sur la fin de sa vie, comme Intendant de Justice à Nancy. Il était dans cette ville en 1636, mais des renseignements reçus de l'archiviste de Meurthe-et-Moselle sembleraient indiquer qu'il ne remplit pas la fonction.

Le ton presque familier qu'il emploie dans une lettre personnelle écrite de Turin en 1608 au roi Henri IV, sur la mort du Rév. Père Ange de Joyeuse, capucin, ancien maréchal de France, laisse deviner les relations étroites qui existaient entre René Gaultier et le souverain.

Mais nous avons, de la confiance du roi en René Gaultier, une preuve plus tangible. Quand il fut question d'établir en France les filles nouvellement réformées de sainte Thérèse d'Avila, ce fut lui qui, en qualité de représentant du roi de France et porteur de ses lettres au roi d'Espagne, fut chargé d'accompagner le sieur de Brétigny, prêtre, et le cardinal de Bérulle, ainsi que quelques dames envoyées pour servir les religieuses durant le voyage. René Gaultier agit en cette occasion comme un véritable ambassadeur extraordinaire du roi et c'est lui qui eut la principale responsabilité de l'expédition (14).

Or, on sait que c'était une difficile question, qui traînait depuis près de 20 ans. René Gaultier, comme d'ailleurs tous les autres, s'acquittèrent fidèlement de leur mission, qui fut couronnée de succès, et les premières carmélites, formées par sainte Thérèse elle-même, arrivèrent à Paris en octobre 1604, d'où elles essaimèrent bientôt à travers toute la France.

De retour en Anjou, il fut retenu par l'abbesse de Fontevault pour gérer les affaires de la célèbre et originale abbaye de ce nom, qui groupait sous une abbesse des couvents d'hommes et de femmes et qui eut de nombreux monastères avant la Révolution. Il remplit cette mission jusqu'après son mariage en 1613. En 1612, il avait fait cons-

¹⁴ Pour un récit détaillé de l'expédition de René Gaultier et de ses compagnons en Espagne et de l'établissement des Carmélites en France, voir: "Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des Guerres de religion jusqu'à nos jours", par l'abbé Henri Brémond, Paris, Bloud et Gay, 2e volume, 1916, pp. 263 à 322. — Voir aussi le Dictionnaire des Ordres religieux, collection Migne, et autres auteurs.

L'abbé Brémond, dans son récit, malmène quelque peu René Gaultier, au sujet d'un incident particulier du voyage, mais celui-ci, dans l'édition française de la Vie de la Vénérable Anne de Jésus, une des fondatrices du Carmel de France en 1604, donne une explication toute simple et naturelle de sa façon d'agir, explication que Brémond ne semble pas avoir connue.

truire à ses frais au couvent des Capucins de Saumur une chapelle dédiée à saint Charles. C'est dans cette église que sa femme sera enterrée.

Entre temps, René Gaultier occupait ses loisirs à traduire en français, de l'espagnol ou du latin, des livres d'ascétisme ou de dévotion. On a ainsi de lui une trentaine d'opuscules (15).

Une fois en possession de Boumois, René s'y retira dans la solitude et la prière, se livrant aux pratiques d'une piété plus ou moins exaltée et malade (Audouys, Mss. 994, p. 79). Le seigneur de Boumois y jouissait de certains privilèges. On voit qu'en 1630 le château avait son chapelain privé, nommé par le seigneur et confirmé par l'évêque, comme le prouve le document suivant :

Pièce No 14.

(Archives de Maine-et-Loire, ex Mss Crille, E. 2593). — Requête de René Gaultier de Boumois à Monseigneur l'Evêque d'Angers, (29 janvier 1630).

Monseigneur le Révérendissime Evêque d'Angers.

Comme la chapelle Sainte-Anne, desservie en notre château de Bomaye, paroisse Saint-Martin-de-la-Place, dont la nomination nous appartient de plein droit quand le cas y échet, vaque à présent par le décès de messire Jacques des Loges, dernier titulaire d'icelle;

A ces causes, sur le rapport qui nous a été fait par des gens dignes de foi, de la probité et bonnes moeurs de messire Jehan Depeigne, vicaire de Tresves; nous, René Gaultier, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé, seigneur de la terre et châtellenie de Bomaye, nommons et présentons ledit messire Jehan Depeigne pour être par vous, Monseigneur, collateur ordinaire, pourvu en titre de ladite chapelle Sainte-Anne, sur notre nomination.

Donné à Bomaye, sous le seing et sceau de nos armes, le 29e jour de janvier 1630.

(sceau)

René GAULTIER.

Par contrat du 3 septembre 1613 (Pièce No 9), René avait épousé Péronne Laurent, qui lui donna de nombreux enfants, parmi lesquels Louis et Gabriel (Pièces 9, 10 et 11), et Marie, "fille posthume", baptisée le 10 août 1640. Puisqu'il s'agit d'un enfant posthume, l'acte de baptême nous donne, à quelques mois près, la date de la mort de René : 1639-1640.

¹⁵ Voici quelques-unes de ces traductions, d'après Célestin Port: 1) L'Échelle de Saint Jean Climacus, 1603; — 2) L'Imitation de Jésus-Christ, 1604; — 3) La Fleur des Saints, de Ribadeneira, 1606; — 4) Les exercices spirituels: De l'excellence, profit et nécessité de l'oraison mentale, de Molina, 1618; — 5) Les oeuvres de piété de Saint Jean de la Croix, 1621; — 6) Les oeuvres de Thomas à Kempis, 1623; — 7) Histoire de la Vie, vertus et miracles de la Vénérable Mère Anne de Jésus, par le Rév. Père Ange Maurique, traduite en français par "Messire René Gaultier, Conseiller d'Etat", Paris, Taupinart, 1633 et 1636. — Préface de René Gaultier datée de Nancy, 26 juin 1636.

Péronne Laurent dut être la digne épouse de cet homme peu ordinaire. Sur un des ébrasements de la porte publique du château se lit encore, gravée, l'inscription suivante d'un admirateur : "Vive Madame de Boumois, miroir de perfection! 1646". Elle fut ensevelie le 31 janvier 1656, dans l'église des Capucins de Saumur, dont son mari était le bienfaiteur.

Louis, l'aîné, succéda à son père comme seigneur de Boumois, et nous le voyons avec ce titre en 1648.

Des fils de René Gaultier, il ne restait en 1666 que ce Louis et son frère Gabriel, car, en qualité d'aîné, Louis reconnaît celui-ci "et non d'autres", comme ayant droit au titre de noble et d'écuyer.

La pièce No 7 nous donne la fin de l'histoire des Gaultier à Boumois : la terre et le château sont saisis pour dettes en 1671 et passent en d'autres mains. Le titre "Gaultier de Boumois" disparaît en France après avoir été porté pendant 58 ans.

Nous n'avons plus de traces de Gabriel. Quant à Louis, qui a perdu terre, château et titre, c'est lui, selon toute apparence, que nous retrouvons dans l'armée dès l'année suivante, 1672, et qui porte en 1683 et 1684, le nom de "Louis Gaultier de Varennes". Nous trouvons à son sujet à la Bibliothèque Nationale de Paris, plusieurs documents, que nous résumons en quelques mots (16).

Entré dans l'artillerie en 1672, — c'est l'année de la déclaration de guerre de Louis XIV à la Hollande, — il suit d'abord les armées dans ce pays, ensuite en Allemagne et dans les Flandres, puis se bat dans la Roussillon, puis de nouveau dans les Flandres, et finalement dans le Luxembourg. Blessé grièvement d'une balle de mousquet en août 1684, au siège de Luxembourg, il trainera, comme tant d'autres militaires, une vie misérable, avec une petite pension de la Cour. La balle lui avait fracassé une épaule et avait pénétré dans la langue, qui était restée à moitié paralysée.

Louis Gaultier de Boumois avait épousé Alphonsine Le Charron, qui fut ensevelie à Saint-Martin-de-la-Place le 9 septembre 1662. Nous ne savons rien des enfants qu'ils ont pu avoir.

La terre de Boumois, dans la paroisse et commune de Saint-Martin de-la-Place, est connue dans les documents depuis le commencement du 12^e siècle. Bomeia, Bomaye, Boumez, Bommois, Boumois, sont diffé-

¹⁶ Bibliothèque Nationale, Paris, — Dossiers Bleus, vol. 307, dossier 7793 : 4 documents datés de 1683 et 1684. — Envoi de M. Laroque de Roquebrune.

rentes formes du même nom. Elle est située près de la Loire, le long de la route de Saumur à Angers, à 7 kilomètres environ au nord-ouest de la première de ces villes et à 35 de la seconde.

D'importants seigneurs, plusieurs châteaux, de nombreuses familles s'y succédèrent depuis cette époque. L'une d'elles, la famille Dupetit-Thouars, eut une grande célébrité au 19^e siècle, par ses hommes militaires et ses savants.

Le château actuel, bien conservé malgré des modifications importantes, fut construit par René de Thory, ancêtre de Charles, mentionné précédemment, et fut terminé en 1645. C'est une belle construction, bien qu'elle ne puisse rivaliser avec la série connue des grands châteaux de la Loire.

L'intérieur a été profondément modifié, mais, à l'extérieur, les Gaultier l'ont connu à peu près tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, avec ses deux tours circulaires, ses hauts murs à mâchicoulis et sa grande entrée du 17^e siècle.

La terre a aujourd'hui une superficie de 45 hectares ou 115 acres environ.

Dans la famille des Gaultier, le titre de Boumois fut porté en France, comme nous avons vu, par René, l'acquéreur de 1613, et par son fils Louis, qui le perdit en 1671.

Il fut porté au Canada par Pierre, le Découvreur, avant la mort de son frère Louis, survenue en 1706-1707, et quelquefois ensuite par son fils Pierre, qui décéda le 13 septembre 1755. Boumois était bien le titre officiel de celui-ci, mais il signait plutôt: "Laverendrye, l'ainé".

Le titre apparaît pour la première fois au Canada le 18 juin 1702, à Varennes, au baptême de Charlotte Hébert, petite-cousine de La Vérendrye. Celui-ci, âgé alors de 17 ans, est parrain et est appelé: "Pierre Gaultier, écuyer, sieur de Boumois". Il signe: "Boumois".

Ce titre fut donc porté au Canada pendant 52 ans. Mais ce ne fut qu'un titre souvenir, rappelant une terre et un château qui avaient appartenu à des parents de France. Nos Gaultier n'avaient aucun droit *réel* à ce titre.

François Gaultier de Longlée. Il était né du deuxième mariage de René Gaultier avec Perrine Froger. Il était donc demi-frère de Jacques Gaultier de la Blanchardière et de René Gaultier de Boumois.

De François et de son titre, nous connaissons peu de chose. Né vers 1569 ou un peu après, nous le voyons assister, le 23 août 1597, à une donation de Perrine Froger à Pierre Gaultier de la Véranderie, son fils. Le 22 mai 1601, il est nommé dans le testament de son frère Jacques pour être un de ses exécuteurs testamentaires, puis, le 14 décembre de la même année, il assiste au mariage de celui-ci. On l'y nomme "noble-homme François Gaultier, Conseiller du Roy au siège présidial d'Angers".

Il épousa en 1590 Catherine Mabile, dont il eut plusieurs enfants, et décéda avant le 24 août 1627, puisque, antérieurement à cette date, Pierre Gaultier de la Véranderie avait payé une somme de 1200 livres aux enfants et héritiers de François Gaultier, sieur de Longlée, et de Catherine Mabile (Pièces 1 et 3). De leurs enfants, un fils, Gabriel, sieur de Longlée, maria Louise Espinaceau, par contrat de mariage du 23 août 1622. Ceux-ci, à leur tour, eurent trois enfants : Nicolas, Gabriel et Catherine, nés avant le 2 août 1630.

Comme La Blanchardièrre, Longlée semble avoir été le nom d'une simple propriété que possédait la famille. Il ne reste plus qu'une ferme de ce nom, au sud de la ville d'Angers, dans la direction de Sainte-Gemmes. Les constructions actuelles n'ont aucun caractère ancien.

Pierre Gaultier de la Véranderie. Frère de père et de mère de François Gaultier de Longlée, il fut, comme nous avons dit, le père d'Adam-Pierre et le grand-père de René Gaultier de Varennes, et par conséquent l'arrière-grand-père du Découvreur. Mais, comme pour François, nos renseignements sur lui sont très maigres et il en est de même de son titre de La Véranderie.

Après son acte de baptême, qui eut lieu dans la paroisse de Saint-Michel-du-Tertre, à Angers, le 22 février 1576, nous le voyons mentionné pour la première fois dans un document du 27 août 1597, insinué le 6 septembre suivant. Voici le texte de cette insinuation :

Pièce No 15.

(Archives de Maine-et-Loire, I.B. 35. — 6 septembre 1597).

« 25 août 1597. Devant Julien Deillé, notaire royal à Angers, — Donation faite par honorable femme Perrine Froger, veuve de défunt honorable homme Me René Gaultier, en son vivant greffier civil au dit Angers, et y demeurant, paroisse Saint-Michel-du-Tertre;

« à pierre Gaultier, sieur de la Véranderie, fils du dit défunt et d'elle, en avancement de droit successif et en attendant partage, — de sa part par indivis du domaine du greffe civil, sénéchaussée d'Anjou et siège présidial d'Angers, acquis par le dit défunt et par elle.

« Présents au contrat : noble homme Claude Frubert de la Source, — Me Jacques du Fay, sieur de la Brébonnière, aussi greffier civil, — nobles hommes Jacques Gaultier, sieur de Longlée, conseiller du Roi au siège présidial d'Angers, — René Gaultier, avocat du Roi en son Grand Conseil, — et Jean Bouju, écuyer, sieur de la Chaussée, — tous proches parents des parties.

« — Contrat insinué au Présidial d'Angers le 6 septembre 1597 ».

Comme nous avons vu dans la pièce No 1, Pierre Gaultier assiste au contrat de mariage de son frère Jacques, le 14 décembre 1601, avec le titre de "noble homme Pierre Gaultier, greffier civil au siège présidial d'Angers". Le 28 juillet 1603, "Maitre Pierre Gaultier, sieur de la Véranderie (est) reçu Monnayer (de la Monnaye d'Angers), à cause de Perrine Froger, sa mère, tailleresse en cette Monnaye, fille de Claude Froger, ouvrier et prévôt des ouvriers de cette dite Monnaye, et femme de feu Maitre René Gaultier, son père". (Bibliothèque Municipale d'Angers, Manuscrit 1120 (ancien 919), p. 436).

Le document No 2, du 24 août 1627, nous apprend que, le 14 janvier 1616, (probablement en sa qualité de greffier civil), il avait fait nommer son frère René Gaultier de Boumois curateur des enfants mineurs de Jacques Gaultier ; et le même René, en novembre 1619, est dit "curateur des enfants de noble homme Pierre Gaultier, sieur de la Véranderie, receveur des consignations". Il était donc mort à cette date. Mais il vivait encore le 4 février de cette même année, au mariage de sa fille Catherine.

Greffier civil, receveur des consignations, ce sont des emplois plutôt modestes à côté de ceux des deux aînés. En eut-il d'autres ? Tout ce que nous savons, c'est que le Découvreur écrit dans une lettre au Ministre, datée du fort Saint-Charles le 11 mai 1733, et dont nous donnerons plus tard le texte : "J'ai l'honneur de représenter très humblement à Votre Grandeur que *tous mes ancêtres sont morts au service du Roy . . .*", etc. Remplir des fonctions administratives, c'est certainement une façon de servir le roi, et il n'y a aucune raison de croire que Pierre ait été dans l'armée.

Pierre Gaultier avait épousé Renée Jarry, vers 1600. Ils eurent au moins 10 enfants. Nommons, parmi eux : Catherine, mariée 1° à Pierre Lecomte, Angers, paroisse Saint-Michel-du-Tertre, 4 février 1619, 2° à Anastase Lemantel ; — et les suivants, tous baptisés dans cette même église : René, baptisé le 25 février 1603, — Pierre (Adam-Pierre), 19 novembre 1604, qui épousera Bertrande Gourdault, entre 1625 et 1632, — Jacques, baptisé le 26 février 1606, devenu plus tard abbé de Pontron, — Hélène, 17 août 1612, — et Claude (fille), 5 mai 1614, toutes deux restées célibataires et que nous retrouverons plus loin.

Contentons-nous de donner ici les actes de baptême et de sépulture d'Adam-Pierre, qui nous intéresse plus particulièrement comme père de René Gaultier de Varennes :

Pièce No 16.

(Baptême d'Adam-Pierre Gaultier de la Véranderie, 19 novembre 1604. — Registres paroissiaux de Saint-Michel-du-Tertre, à la Mairie d'Angers).

Angers, 19 novembre 1604. — A été baptisé Pierre, fils de noble homme Pierre Gaultier, greffier civil de la Sénéchaussée d'Anjou et de demoiselle Renée Jarry.

Parrain, noble homme Adam de la Barre, Conseiller du Roy en son Grand Conseil.

Pièce No 17.

(Sépulture d'Adam-Pierre Gaultier de la Véranderie. — Extrait des Registres de la paroisse de Bécon-les-Granits. — Aux Archives de la commune de Bécon. — 10 octobre 1670).

S. — Gaultier. — Le 10e jour d'octobre 1670 a été inhumé dans l'église, au-dessous du bénitier, par nous, curé, le corps de Pierre Gaultier, écuyer, sieur de la Véranderie, vivant demeurant au lieu de la Cour du Tremblé.

Présence (de) damoiselle Hélaine Gaultier, sa soeur, et autres soussignés.
(Signé:) Thomas. (Les autres signatures manquent).

Il est appelé le plus souvent "Pierre" seulement, mais on le trouve aussi en plusieurs occasions avec le double nom d'"Adam-Pierre", qui rappelait celui de son parrain Adam de la Barre.

Nous connaissons 5 enfants d'Adam-Pierre et de Bertrande Gourdault: 2 fils et 3 filles. Ce sont:

—Charles, aîné, sieur de la Véranderie, né entre 1625 et 1634, décédé gouverneur d'Arlon, dans les Flandres, le 26 février 1697;

—René, sieur de Varennes, auteur de la branche canadienne, né entre 1634 et 1636, marié à Marie Boucher en 1667, décédé à Trois-Rivières en 1689;

—Renée, née entre 1625 et 1637, mariée avant 1678 à André Ramauger, sieur de la Sablonnière;

—Perrine, née entre 1630 et 1645, mariée 1° à Pierre-Paul Philibert de l'Ingranderie, Bécon, 1er février 1663; 2° à Pierre Leboeuf de Beaugard, 1673-1674, décédée après le 25 avril 1697;

—Marie, née vers 1645, mariée à Pierre Carcat, sieur Dupré: Cheillé (Indre-et-Loire, — Touraine) 12 juillet 1701, décédée à Cheillé et inhumée en cet endroit le 27 septembre 1715.

La terre de La Véranderie, dont Adam-Pierre porta le nom à la suite de son père, est une toute petite terre, située à trois kilomètres environ au sud-est d'Angers, en se dirigeant vers la commune de Trélazé, à laquelle elle appartient aujourd'hui. Elle est habitée de nos jours par un maraîcher, qui vend ses produits à Angers. Elle a bien peu d'importance. Les photographies que nous en avons nous montrent une maison ancienne, à l'aspect un peu décrépi, avec quelques dépendances. Les constructions actuelles, au moins dans leur majeure partie, datent du 16^e siècle ou avant. Dès avant 1600, les Gaultier durent en être les propriétaires. Mais nous n'avons aucun document qui prouve qu'ils l'habitèrent. Les actes d'état-civil et autres documents que nous avons cités nous permettent de conclure que les Gaultier habitèrent la paroisse de Saint-Michel-du-Tertre, à Angers pendant plusieurs générations avant le 22 mai 1601, et qu'Adam-Pierre et son père y habitaient encore au 4 février 1619. Ensuite, nous retrouvons Adam-Pierre à La-Chapelle-de-Montrélais de 1551 à 1553, puis à Bécon de 1662 à 1670. Nous n'arrivons pas à le suivre avec sa famille dans l'intervalle, de sorte que nous n'avons les baptêmes d'aucun des enfants d'Adam-Pierre, ceux qui nous intéressent le plus dans cette famille.

Le titre de La Véranderie paraît pour la première fois à notre connaissance dans le document du 23 août 1697, cité plus haut.

Pierre porte le titre le 22 mai 1601, au testament de son frère Jacques; — puis, le 25 février 1603, à Angers, paroisse Saint-Michel-du-Tertre, est baptisé René, fils de "noble homme Pierre Gaultier, sieur de la Véranderie, et de demoiselle Renée Jarry".

Ce sont les plus anciennes mentions que nous ayons de ce titre. On le retrouve en 1611, 1614, 1619, 1627, etc.

Le nom s'écrit toujours en France sous la forme "*Véranderie*", quelquefois avec de légères variantes, comme Veranderye, Verranderie, mais la première forme est la véritable, et c'est celle qui est encore usitée pour la terre. Ce fut aussi la forme la plus employée au Canada par la famille, et c'est elle que l'on retrouve le plus souvent dans les documents, tant au Canada qu'en France. La forme "Varandièrè", que l'on voit au contrat de mariage de René Gaultier de Varennes et Marie Boucher en 1667, et dans quelques autres circonstances, semble être une erreur. Il est difficile de concevoir que René ait donné cette forme, alors qu'on ne la trouve pas une seule fois en France.

La forme "La Vérendrye" ne fut adoptée qu'assez tard par le Découvreur, mais comme il la conserva dans la suite comme signature,

c'est celle qui a prévalu chez nous et il convient de la conserver, quand il s'agit de lui personnellement.

Le titre de La Véranderie fut porté en France: — par Pierre, l'époux de Renée Jarry, à partir de 1597 ou 1601 au moins, — par son fils Adam-Pierre, qui était devenu l'aîné à la mort de son frère René, d'un an plus âgé que lui et qui dut mourir en bas âge, — par son fils Charles, qui, lui aussi, est l'aîné de la famille. Adam-Pierre porte le titre en 1651, 1662, etc., et 1670. Charles, né apparemment entre 1625 et 1634, porte le titre en 1672, 1674, et de 1687 à 1697. Nous n'avons pas de documents en dehors de ces dates.

Charles étant mort sans enfants à Arlon, Belgique, le 26 février 1697, le titre disparut en France.

Dès 1675, il était apparu au Canada, avec Louis, fils aîné de René Gaultier de Varennes. Louis n'avait alors qu'un an et demi, et il porta le nom jusqu'à son arrivée en France en 1693-1694. Mais ayant rejoint dans les Flandres son oncle Charles Gaultier de la Véranderie, lieutenant-colonel au régiment de Languedoc, il abandonna son nom de La Véranderie pour prendre momentanément celui de "de Varennes", comme nous l'apprend son grand-père Pierre Boucher en 1695 et comme nous le voyons dans plusieurs documents. A la mort de Charles, Louis reprend immédiatement le nom de La Véranderie, comme le prouveront les documents d'Arlon, dont nous donnerons le texte plus loin. Il garda ce nom jusqu'à sa mort en 1706-1707.

Le nom de La Véranderie revenait de droit à Jacques-René, qui était devenu l'aîné, mais il tint sans doute à garder son titre de Varennes, sous lequel il était connu. Il lui était d'ailleurs difficile de faire autrement, puisqu'il succédait à son père comme seigneur de Varennes. Le nom de La Véranderie passa donc à Pierre, le Découvreur, qui jusqu'alors s'appelait "Boumois".

Du Découvreur, le titre de La Véranderie passa à son fils Jean-Baptiste, aîné, puis, à la mort de celui-ci en 1736, Pierre, aîné à son tour, cumula les noms de Boumois, qui était son titre officiel, et de La Véranderie, tandis que Louis-Joseph ne fut plus connu désormais que sous le nom de "*Chevalier de La Véranderie*". Quand celui-ci mourut sans enfants en 1761, sa veuve fut seule à le porter. Celle-ci

¹⁷ Le 17 avril 1675, « donation par Jeanne Esnard, veuve de Christophe Crevier de la Meslée, à Louis Gaultier de La Véranderie », (son arrière-petit-fils), « d'une terre au-dessus de la ville des Trois-Rivières, sur le fleuve Saint-Laurent... », etc. Ameau, notaire à Trois-Rivières.

étant décédée en 1825, le nom de La Véranderie ou La Vérandrye disparaissait pour toujours comme nom de famille.¹⁸

Le nom fut aussi porté, mais d'une façon non officielle, par plusieurs femmes. Ce sont : En France, — Hélène, soeur d'Adam-Pierre, — Marie, soeur de René Gaultier de Varennes, épouse d'André Ramauger, — et Renée, autre soeur, épouse de Pierre Carcat ; — au Canada, Marguerite, épouse de Louis Hingue de Puigibault, (laquelle porta aussi le nom de Varennes), — enfin Marie-Anne et Catherine, filles du Découvreur.

Ajoutons que, comme nom de terre, on trouve le nom de La Véranderie attaché dès janvier 1684 au fief noble concédé au sieur de Varennes en 1673 sur la rivière des Trois-Rivières, appelée plus tard Saint-Maurice : — 28 janvier 1684. — Concession par gouverneur de la Barre et l'intendant de Meulles à Marie Boucher, veuve du sieur Etienne de la Fond, d'un "fief et seigneurie dans les Trois-Rivières, au dessus des terres de Michel Poulain et au-dessous de celles du sieur de Varennes dites le Sault de La Véranderie . . .", etc. (Inventaire des Concessions en fief et seigneuries, vol. 5, pp. 273.-274). L'année suivante, ce fief porte le nom de La Gabelle : — Lettre de M. de Meulles, intendant, au Ministre, 28 septembre 1685 : "M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, se sert de son autorité pour faire le commerce avec les sauvages, dans un lieu nommé La Gabelle, à 4 lieues des Trois-Rivières, . . . ce qui est défendu par les ordonnances . . .". (Archives Nationales, — Colonies, — Correspondance Générale, C. 11, vol. 7, fol. 143 et suiv.) Cette seigneurie portera désormais les deux noms. Réunie au domaine royal le 22 avril 1737, faute d'avoir été colonisée, elle continuera à s'appeler "le Sault de La Véranderie" jusqu'au 8 juillet 1788 au moins. (17^e rapport du Comité des Forges Saint-Maurice. Arch. Publ. du Can., Colonial Office Records, Q. 38, pp. 100-112). Le nom de La Gabelle est encore sur les cartes à l'heure actuelle.

Le titre et la terre de Varennes. Nous n'avons pu, parmi les nombreuses terres de ce nom existant dans l'Anjou, identifier d'une façon certaine celle qui laissa son nom à notre René Gaultier et à d'autres membres de la famille.

La première fois que ce nom paraît comme nom de famille dans les documents connus, c'est au contrat de mariage de l'officier de Cari-

¹⁸ Nous ne parlons pas, évidemment, de ceux qui ont pris ce titre on ne sait par quelle fantaisie, ou qui se donnent pour des La Vérandrye ou des de Varennes pour la simple raison qu'ils sont des Gaultier ou Gauthier. — Il y a eu au Canada plus de 50 familles de ces noms, d'origines différentes. Parmi ceux-ci, seule la famille "De Varennes" peut se réclamer d'une parenté avec les Gaultier de Varennes et de La Vérandrye. Elle ne porte plus le nom de Gaultier.

gnan, passé le 22 septembre 1667, devant Ameau, notaire à Trois-Rivières.

L'Inventaire des papiers et documents de Pierre Boucher, dressé par lui-même en 1706, renferme la mention suivante: "Lettre de M. de Tracy à M. Varenne, 1662". (Voir: Bull. des Recherches Historiques, 1928, pp. 407-409, qui ne donne pas de référence). Cela nous mène plus haut que le document précédent, mais est-ce M. de Tracy ou Pierre Boucher qui emploie la formule "M. de Varenne"? Il semble bien que ce soit le premier, mais la chose n'est pas assez claire pour que nous puissions tirer une conclusion.

En France, le nom n'apparaît comme tel d'une façon certaine qu'au 20 novembre 1683, avec Louis Gaultier de Varennes, qui, comme nous l'avons vu, est probablement le même que Louis Gaultier de Boumois, dépouillé de son château et de son titre (19). Joseph Audouys, le grand spécialiste des choses d'Anjou, n'a rien à nous offrir à ce sujet, et les chercheurs modernes non plus. Une conclusion semble s'imposer: Varennes, au lieu d'être le principal et le plus ancien titre de la famille, serait un des plus récents, un de ceux sur lesquels on se rabat quand on n'en trouve plus d'autres. L'argument négatif qui découle des constatations précédentes nous paraît en effet d'une puissance décisive. Si le titre de Varennes avait été le principal et le plus ancien titre de la famille, celui qui aurait été consacré par un anoblissement présumé, comment se fait-il que, dans la multitude des documents que nous avons concernant cette famille pendant près d'un siècle, de 1576 à 1667, pas une fois n'apparaît la formule "Gaultier de Varennes"?

Nous nous permettrons de signaler enfin à ce sujet un renseignement fourni précédemment et qui pourrait bien donner la clef de l'énigme. Dans la pièce No 1, il est dit que Renée Pavien, à son contrat de mariage avec Jacques Gaultier de La Blanchardière, en 1601, reçoit de sa mère "*le lieu et la métairie du Chillon, dans la paroisse de Varennes*".

Cet ancien lieu-dit est situé tout près de la Loire, en bordure de la route d'Angers à Tours, à un kilomètre environ de Varennes-sur-Loire et à 9 ou 10 kilomètres au sud-est de Saumur. Il porte encore le nom de Chillon, mais la métairie a fait place à un café. Le bourg lui-même avec ses dépendances a une population de 1700 habitants. Son église, en style gothique flamboyant mitigé de Renaissance, a été construite entre 1500 et 1580 (20).

¹⁹ Voir plus haut: Louis Gaultier de Boumois.

²⁰ Communication de l'abbé A. Esnault, curé de Varennes-sur-Loire.

Ne doit-on pas chercher là l'origine du nom de Varennes, apporté au Canada par l'officier de Carignan et pris en France par un membre au moins de la famille Gaultier? Nous sommes fortement enclin à le croire. Comme il se trouve ailleurs en Anjou un ancien prieuré-fief du nom de Chillon, les Gaultier en quête de titres auraient évité de prendre ce nom et auraient adopté celui de Varennes, qui était celui du bourg et de la paroisse. Ce n'est qu'une supposition, mais nous ferons remarquer que les appellations de Boumois et de Tremblay, chez les Gaultier de La Véranderie, ne reposent pas sur une base plus sérieuse. Nous l'avons vu pour Boumois, nous allons le voir pour le Tremblay.

Le peu que nous trouvons dans les documents semble même suggérer que René Gaultier de Varennes fut le premier à prendre ce titre avant de partir pour le Canada. Le document de 1683 paraît indiquer que Louis Gaultier de Varennes portait le nom en 1672, c'est-à-dire l'année qui suivit la vente de Boumois. Cependant l'allusion n'est pas suffisamment claire pour que nous puissions tirer une conclusion.

Le nom de Varennes fut porté en France par ce Louis Gaultier, puis par notre Louis Gaultier de la Véranderie tant qu'il fut dans le voisinage de son oncle Charles (21). Il fallait éviter les confusions, et d'ailleurs, Charles avait seul un véritable droit en France à ce moment au titre de La Véranderie.

Au Canada, le nom de Varennes fut porté par René, cadet de Charles et auteur de la branche canadienne, puis par son fils Jacques-René, cadet de Louis, qui le garda quand il fut devenu l'aîné en 1707, pour les raisons spéciales que nous avons vues. — Jean-Baptiste, qui devint prêtre, vicaire général de Québec et Conseiller — clerc au Conseil Supérieur, le porta aussi, de même que leurs soeurs Marie-Madeleine, épouse de Charles Petit de Le Villiers, et Marie-Renée, épouse de Christophe Dufrost de la Jemmeraye puis de Timothée Sullivan. Le Découvreur l'employait quelquefois avec ses autres titres de Boumois et de La Vérendrye.

Enfin il fut porté par Jean-Hippolyte et les autres enfants de Jacques-René. Puis *leurs descendants masculins l'ont perpétué jusqu'à nos jours en laissant tomber le nom de Gaultier.*

Le Tremblay. Nous avons donné précédemment un document qui nous fournit un peu d'histoire très ancienne de cette terre: "Vente des Tremblays par René de Montjean à l'abbaye de Pontron, 1522" (Pièce

²¹ On trouvera plus loin la preuve, dans les documents provenant des archives d'Arlon, Belgique.

No 8). Ce document n'a aucun rapport avec les Gaultier, mais il fait comprendre ce qui suit.

Pour la première fois, nous trouvons un Gaultier à Bécon le 7 janvier 1662, lorsque "noble homme Pierre (Adam-Pierre) Gaultier, sieur de la Véranderie", est parrain d'Anne Thuymier, fille de René Thuymier et d'Anne Guépin. On l'y trouve le premier février 1663, au mariage de sa fille Perrine avec Pierre Philibert, sieur de l'Ingranderie; puis, le 17 juin 1664, au baptême de Perrine-Elisabeth, fille des précédents.

Dans ces trois documents, le Tremblay n'est pas nommé, mais seulement Bécon, qui est la paroisse; mais l'acte de sépulture d'Adam-Pierre, donné précédemment (Pièce No 17), nous apprend qu'il demeurerait de son vivant à "La Cour du Tremblé". On peut donc supposer qu'il s'installa à cet endroit avant le 7 janvier 1662.

Les renseignements nous manquent sur les allées et venues d'Adam-Pierre, de même que sur le lieu de naissance de ses enfants, mais différents actes de 1651, 1652 et 1653 nous montrent qu'il habitait alors à La-Chapelle-de-Montrelais, aujourd'hui La-Chapelle-Saint-Sauveur, dans la Loire-Inférieure, aux confins de la Bretagne et de l'Anjou et à peu de distance de Bécon et de Pontron. On voit avec lui deux de ses enfants: René, le futur officier de Carignan, et Renée, soeur de celui-ci.

Quand René Gaultier de Varennes, à son contrat de mariage en 1667, déclare qu'il est de Bécon, c'est sans doute du Tremblay qu'il veut parler. La famille dut quitter la localité à la mort d'Adam-Pierre en 1670, ou au moins en 1671, à la mort de Jacques, frère d'Adam-Pierre et abbé de Pontron, dont l'abbaye possédait les Tremblays et leurs dépendances, car on ne l'y retrouve plus après cette date.

Nous avons vu dans quelles conditions ces deux terres furent acquises en 1522. Ce n'est donc qu'environ un siècle et demi plus tard qu'Adam-Pierre s'y établit, et *pour une dizaine d'années seulement*, cependant que René partait pour le Canada. Quelle position y occupait Adam-Pierre? Était-il locataire? ou simplement résident? ou gérant peut-être des terres que l'abbaye possédait dans cette région, chose tout-à-fait vraisemblable? Ce qui semble certain, *c'est qu'il n'était pas propriétaire*, puisque l'abbaye conserva ces terres longtemps encore, comme nous allons voir.

Il est nécessaire de donner ici quelques mots d'explications sur les noms des localités que nous venons de rencontrer.

Bécon est un village situé à 18 kilomètres environ au sud-ouest d'Angers, sur la route qui conduit de cette ville à Rennes. L'église actuelle est du 19^e siècle, mais, dans les documents, on suit l'histoire de la paroisse depuis le milieu du 11^e. De la seigneurie, qualifiée de châellenie, puis devenue baronnie au 16^e siècle, dépendaient un grand nombre de villages et de territoires environnants.

C'est un seigneur de Bécon qui, au 12^e siècle, avait fondé et richement doté l'abbaye de Pontron, dont dépendaient de vastes terrains. Parmi ceux-ci se trouvaient "les Tremblays", qui appartenaient à la puissante abbaye tant qu'elle dura, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution. Terres et constructions furent liquidées par les révolutionnaires en 1791.

Pontron est situé à 12 kilomètres environ à vol d'oiseau à l'ouest de Bécon. Les Tremblays se trouvent entre les deux, à 3 ou 4 kilomètres de Bécon et à 8 ou 9 de Pontron. De l'ancienne abbaye, il ne reste aujourd'hui que quelques constructions en ruine.

La-Chapelle-Saint-Sauveur est à 5 kilomètres au sud-ouest de Pontron et à une douzaine de kilomètres de Bécon, dans la même direction.

Les Tremblays sont deux métairies ou fermes contiguës, dont l'une, appelée "Le Tremblay", tout court, et l'autre "*La Cour du Tremblay*". Cette dernière qui fut habitée par Adam-Pierre Gaultier de la Véranderie et sa famille, de 1661 environ à 1670 ou 1671. La maison actuelle de "La Cour du Tremblay", bien que portant le nom de château, est une maison moderne sans style. Celle qui fut habitée par les Gaultier n'existe plus.

Mais le Tremblay contigu possède une maison de ferme qui semble dater de Louis XIII et qu'ils ont dû voir et fréquenter bien des fois. Les noms subsistent encore tels quels. Les Tremblays furent vendus à des particuliers par les révolutionnaires le 3 mars 1791, en même temps que fut liquidée l'abbaye. (D'après Audouys, C. Port, etc.).

Comme la Cour du Tremblay était habitée par sa famille en 1665, on conçoit que notre René, qui en partit pour le Canada en juillet de cette année, ait tenu à en perpétuer le souvenir dans son pays d'adoption et ait nommé une de ses seigneuries en 1772 "Le Tremblay". Mais ce n'était qu'un souvenir puisque la terre continuait d'appartenir à l'abbaye de Pontron.

René Gaultier de Varennes et son fils Pierre, le Découvreur, furent seigneurs du Tremblay au Canada, mais François, fils de ce der-

nier, est le seul que l'on voit régulièrement qualifié de "sieur du Tremblay" dans les documents. — Jean-Baptiste, plus tard prêtre et vicaire général de Québec, est nommé avec ce titre en 1688, quand il n'avait que 11 ans, mais ensuite on le voit toujours avec le nom de "de Varennes". — Madeleine, épouse Le Villiers, et Marie-Marguerite, épouse Puigibault, eurent des droits sur des parties de ce fief.

François renonça à tous ses biens immobiliers contre une rente viagère, une première fois le 13 juin 1756, en faveur de son frère, le chevalier Louis-Joseph; puis, la mort de celui-ci au naufrage de "L'Auguste", le 15 novembre 1761, l'ayant mis en possession de l'héritage familial, il y renonça une seconde fois le 9 novembre 1769 de la même façon en faveur de Louise-Antoinette de Mézières de l'Épervanche, veuve du "Chevalier".

Ces renonciations lui enlevaient sans doute le droit de porter le titre de "seigneur du Tremblay".

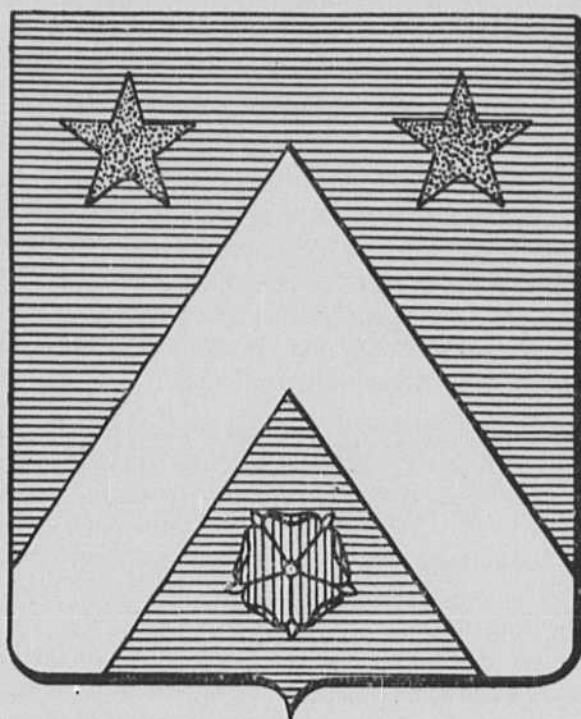
D'après ce que nous avons dit, le nom ne fut pas porté en France.

Pour resumer cette étude, nous pouvons conclure que *le nom de la Véranderie et non celui de Varennes est le seul vrai nom de toute cette branche de la famille Gaultier*, celle qui intéresse les Canadiens, et cela depuis 1597 ou avant. — A partir de Pierre, ép. de Renée Jarry, ce fut aussi le nom de l'ainé, sauf circonstances exceptionnelles. — Boumois est le titre d'oncles ou de cousins plus ou moins éloignés. — Varennes est un titre passe-partout, de date récente, que l'on donne aux cadets ou quand l'on est à court de titres. Quant au Tremblay, ni la terre, ni le nom n'appartient à la famille en France.

Au Canada cependant, ces différents titres prirent un sens nouveau et acquirent des bases réelles par le fait de l'alliance Gaultier-Boucher en 1667, et la concession "en fief noble" des seigneuries de Varennes et du Tremblay et du Sault de La Véranderie ou La Gabelle. Entrés dans la noblesse, nos Gaultier pouvaient choisir les noms et titres qu'ils jugeaient à propos.

Armoiries. — Il ne nous reste plus à traiter, pour clore cette partie de notre présente étude, que la question des armoiries.

Joseph Audouys, dans son manuscrit intitulé: "Projet d'Armorial pour l'Anjou", Mss. 994, p. 79, donne aux Gaultier les armoiries suivantes: "Gaultier de Boumois, La Varenne (sic), La Véranderie: D'azur, au chevron . . . , accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose de gueules".



Armoiries

des Gaultier

de Boumois, Varennes, La Vérendrye

Il existe d'autre part, à la Bibliothèque Municipale d'Angers, une magnifique gravure sur cuivre, de René Gaultier de Boumois, exécutée avant 1652 pour l'ouvrage de Claude Ménard intitulé "Peplus", probablement sur un portrait d'après nature d'avant 1640. Au bas se trouve un médaillon contenant en un dessin très net, mais sans les hachures conventionnelles, les armoiries décrites par Audouys. On se prend à regretter que la description ci-dessus ne nous dise pas quel est l'émail du chevron. Mais il semble qu'on peut y suppléer avec une probabilité raisonnable par les armoiries des Boucher, qui paraissent avoir copié en partie celles des Gaultier.

Le blason officiel de Pierre Boucher, qui lui fut donné par Charles-René d'Hozier le 26 avril 1708, et qui fait suite aux nouvelles lettres de noblesse octroyées par le roi le 17 juin 1707, se lit comme suit : *Un écu d'azur, à un chevron d'argent, sommé à la pointe d'un lys au naturel, accosté en chef de deux étoiles d'or, et accompagné en pointe d'un rocher de même, sommé d'une croix d'or* (22).

Celui des Boucher de La Broquerie se décrit ainsi : "Ecartelé. — Au premier . . . etc. — Au quatrième, *un chevron d'argent, accosté en chef de deux étoiles d'or* et en pointe d'un besant du même" (23).

Sauf la rose rouge, ces deux blasons renferment au complet la description d'Audouys, et tous deux portent comme pièce principale "*un chevron d'argent*". Cela ne nous paraît pas l'effet du hasard. Il semble bien que les Boucher ont fait copier pour leur famille le blason des Gaultier, auxquels ils étaient rattachés depuis 1667, tout en ayant soin de "briser" les armoiries, c'est-à-dire de modifier une ou plusieurs pièces, selon les lois régissant le blason.

L'abbé François Daniel, p.s.s., dans son volume intitulé : "Histoire des grandes familles françaises du Canada", E. Sénécal, Montréal, 1867, p. 415, donne à une famille "de Varennes" les armoiries suivantes : "De gueules, à la croix d'or". Son texte, plus qu'ambigu, insinue ou affirme qu'il s'agit des Gaultier de Varennes, alors qu'il est question d'une famille de Picardie, qui n'a jamais porté d'autre nom que celui de "de

²² Voir : Inventaires des Lettres de Noblesse..., par P.-G. Roy, vol. I, p. 158. — Les premières lettres de noblesse, datées de 1661, avaient été accordées à Pierre Boucher par M. de Feuquières, vice-roi d'Amérique, et pouvaient être plus facilement révoqués ou contestées. Pierre Boucher, en 1704, en demanda de nouvelles de "Sa Majesté" (Archives Nationales, Paris, M. 204, Dossier 4, pièce No 9, fol. 5: Vaudreuil et Beauharnois au Ministre Pont-chartrin: Lettre commune, 1704). — Ces lettres définitives lui furent octroyées le 17 juin 1707.

²³ Voir : "Vie de Mgr Taché, par Dom Paul Benoît, c.r.i.c., Beauchemin, Montréal, 1904, vol. I, p. 216, et plusieurs autres ouvrages.

Varenes" et qui n'a rien de commun avec nos Gaultier (24). Pourtant, l'auteur a soin de nous avertir, dans le supplément de son ouvrage, qu'il faut être prudent dans l'attribution d'armoiries à des familles dont les noms se ressemblent. Lui-même a oublié ce sage conseil et plusieurs auteurs, trompés par son texte, ont attribué aux Gaultier de Varenes ces armoiries, qui ne sont pas les leurs (25).

MM. E.-Z. Massicotte et Régis Roy, dans leur "Armorial du Canada français", vol. I, p. 78, après avoir donné à nos Gaultier les prétendues armoiries décrites par Fr. Daniel, écrivent en note: "Le sceau de ce dernier (La Vérendrye), différent de celui de M. de Varenes, est au Palais de Justice de Montréal, mais nous n'avons pu encore déterminer quels sont les émaux et les métaux du champ et des pièces". Malheureusement, ils ne nous ont même pas donné le peu qu'ils ont vu, non plus que la référence, et nous n'avons pu retrouver ce sceau, qu'il aurait été si intéressant de comparer avec la description d'Audouys (26).

De ce qui précède, nous pouvons tirer la conclusion que nous possédons, à part le détail incertain de l'émail du chevron, les armoiries authentiques de nos Gaultier de la Véranderie et qu'elles sont les mêmes que celles des Gaultier de Boumois.

Mais il reste à faire une constatation quelque peu extraordinaire: comment se fait-il que le blason de Jacques Gaultier de la Blanchardière, décrit dans la pièce No 13, n'a rien de commun avec celui des précédents?

Nous n'avons pas le droit, en l'absence de documents authentiques, d'affirmer quoi que ce soit.

²⁴ Cette famille, qui portait en effet les armes "de gueules à la croix d'or", est surtout connue en Picardie aux 13^e et 14^e siècles et fut alliée aux familles les plus illustres, bien qu'elle-même ne paraisse pas dans les nobiliaires de cette province.

Il existe dans cette région une commune et un ancien fief qui portent le nom de Varenes, tous deux dans l'arrondissement d'Amiens. — (Communication de l'archiviste départemental de la Somme).

²⁵ Signalons parmi ceux-ci: MM. E.-Z. Massicotte et Régis Roy, dans "Armorial du Canada français", — Rumilly, dans son "La Vérendrye, découvreur canadien", — Constantin-Weyer, dans son "La Vérendrye", — F.-J. Audet, dans sa plaquette intitulée "Varenes", — Mme Ferland-Angers, dans sa vie de "Mère d'Youville".

²⁶ Nous doutons cependant de l'existence d'un sceau réel, que nous devrions retrouver, nous semble-t-il, sur la plupart des documents officiels de La Vérendrye, comme ses correspondances avec le gouverneur et avec la Cour de France. Car pourquoi avoir un sceau si on ne s'en sert pas sur ces sortes de documents? Or, nous ne retrouvons ce sceau ni au Canada, ni à Paris. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un cachet portant une ou deux initiales, comme on en employait couramment pour cacheter les lettres et qu'il fallait briser pour lire celles-ci? Nous avons vu les restes indéchiffrables d'un cachet de ce genre *au dos* d'une lettre originale de La Vérendrye du 23 février 1735, adressée à son partenaire Louis Hamelin.

Nous nous contenterons de suggérer comme possible l'explication suivante. C'est que les Gaultier n'eurent pas d'armoiries de famille jusqu'à l'époque des quatre frères nommés au commencement de cette étude, c'est-à-dire jusque vers 1600. Les deux aînés, Jacques et René, parvenus à des charges importantes et à des postes de confiance, crurent bon d'imiter tant d'autres personnages, même de moindre importance, et se choisirent des armoiries, chacun de son côté. Pierre Gaultier de la Véranderie, le plus jeune des quatre frères, aurait ensuite fait siennes celles de son deuxième frère, René Gaultier de Boumois.

Nous laissons le lecteur juger de la valeur de cette supposition.

Terminons cette partie par quelques remarques au sujet d'autres familles portant les noms de *Gaultier* ou de *Varenes*.

Nous avons pu vérifier ce qui est affirmer ou insinué dans les livres ou revues au sujet de plusieurs de ces familles qui seraient ou pourraient être, disait-on, apparentées à nos Gaultier.

L'abbé Fr. Daniel, dans l'article cité précédemment, mentionne en particulier un M. Gaultier de la Richerie, de Cherbourg, devenu gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, et une famille de Varenes du Lyonnais, comme étant ou pouvant être des Gaultier de Varenes.

Or, Louis-Eugène Gaultier de la Richerie, capitaine de frégate à Cherbourg, puis gouverneur de la Nouvelle-Calédonie en 1870 et après, était originaire de la Normandie et était né en 1820 à la Martinique, où ses ancêtres avaient émigré à la Révolution en 1789 (27).

Les De Varenes du Lyonnais n'étaient pas des Gaultier, mais des Burignot de *Varenne*, que l'on trouve aujourd'hui dans les départements de l'Ain et de la Charente, et qui semblent avoir habité Saint-Chamond, dans le Lyonnais, vers 1690-1710 (28).

Les premiers ne sont pas des de Varenes, les seconds ne sont pas des Gaultier.

Le gouverneur de Landrecies de 1690-1696, gentilhomme d'Anjou, plusieurs fois mentionné dans le *Bulletin des Recherches Historiques* et dans des documents que possèdent les Archives de Maine-et-Loire, est François de Goddes de Varenes. Il mourut à l'âge de 60 ans environ et fut enseveli à Avrillé, à quelques kilomètres d'Angers, le 18

²⁷ Renseignements et documents communiqués par M. le Sous-Préfet de Cherbourg.

²⁸ Correspondance échangée avec des amis de la famille, et documents provenant des Archives du Ministère de la Guerre, Vincennes, France.

mai 1701. Il est nommé, dans l'acte de transfert de son corps et dans son acte de sépulture: "Messire François de Goddes de Varennes, gouverneur de Landrecies, en Flandre, . . .". Son fils, d'après les *Mémoires* du marquis de Sourches, était à Malplaquet en 1709.

Comme nous avons vu, un M. de Varennes du Lyonnais appartenait aussi au régiment de Bretagne à cette époque. Il y avait donc en même temps à Malplaquet, en comptant La Vérandrye, trois officiers différents portant le nom de "de Varennes".

Un officier du nom de "M. de Varennes", mentionné dans la Relation de Pénicaut comme faisant du commerce en Louisiane en février 1714²⁹, pourrait être un des deux derniers mentionnés. De toute façon, ce n'était pas un Gaultier de Varennes du Canada, vu que Jacques-René, le seul alors de ce nom, était à Montréal, signant un acte devant le notaire Antoine Adhémar, le 18 janvier de cette année.

D'après les notes d'A. Fauteux, se basant sur Monmerqué, l'éditeur du marquis de Sourches, les marquis de Varennes, qui jouèrent sous Louis XIV un rôle important dans le gouvernement et dans l'armée, portaient le nom patronymique de Nagu et étaient du Limousin.

Ces quelques remarques suffisent à nous instruire sur les confusions que l'on peut faire à rapprocher des noms qui se ressemblent, et nous n'avons pas continué plus loin nos investigations.

Les Gaultier de Brûlon, dont un membre, l'abbé Jean Gaultier de Brûlon, fut ordonné prêtre à Québec en 1675, retourna en France en 1693 ou 1694 et fut inhumé à Saint-Pierre d'Angers le 20 mars 1726, — leurs cousins, les Gaultier de Launay et de Fontaine-Guérin, — les Gaultier de la Jubaudière, — et plusieurs autres que nous avons repérés dans l'Anjou ou la Touraine aux 17^e et 18^e siècle, avaient peut-être une parenté avec nos Gaultier, mais il est certain que, dans ce cas, il faudrait remonter plus haut que René, l'époux de Jehanne Guespin et de Perrine Froger.

(A suivre)

Ant. CHAMPAGNE, c.m.i.c.

²⁹ Voir: Pierre Margry: "Découvertes et Etablissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale", volume V, pp. 513-517.